

LES FINANCEMENTS

MOBILITÉS ERASMUS

Boursier du Crous = Non allocataire Erasmus

- **Bourse du Crous** : faire son Dossier Sociale Etudiant normalement avec un vœu pour l'université Paul Sabatier puisque vous êtes étudiant de l'UPS bénéficiant d'un échange. (*Versement mensuel*)
- **Bourse d'Aide à la Mobilité Internationale (AMI)** du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) de 800€ pour le semestre ou 1600€ pour l'année. (*Versement de l'intégralité de la bourse au départ*)
- **Bourse d'aide à la mobilité du Conseil Régional** de 250€ par mois. (*Versement de 60% de la bourse au départ et 40% au retour*) à partir de la L3 pour un séjour de minimum 3 mois.

o En tant qu'étudiant boursier du Crous **vous cumulez ces 3 bourses !**

Non-boursier du Crous = Allocataires Erasmus

- Vous avez le droit à une allocation Erasmus de **300€ par mois pour les pays du groupe 1 et 250€ par mois pour les pays des groupes 2 & 3 pour les séjours d'études**. (*Premier versement de 80% de votre bourse au départ et second versement du solde de votre bourse au retour*)
- Vous avez le droit à une allocation Erasmus de **450€ par mois pour les pays du groupe 1 400€ par mois pour les pays des groupes 2 & 3 pour les séjours de stage**. (*Premier versement de 80% de votre bourse au départ et second versement du solde de votre bourse au retour*)
- Groupe de pays 1
 - o Autriche, Danemark, Finlande, Irlande, Italie, Lichtenstein, Norvège, Suède et Royaume-Uni.
- Groupe de pays 2
 - o Belgique, Croatie, République Tchèque, Chypre, Allemagne, Grèce, Islande, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Slovénie, Espagne et Turquie.
- Groupe de pays 3
 - o Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovaquie et Ancienne République Yougoslave de Macédoine.